



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

Partie I : Généralités

1. Principes psychopédagogiques de base et d'action à la crèche

L'objet principal de l'accueil est l'enfant lui-même dans tous les aspects de son développement: moteur, cognitif et relationnel.

Cet objectif est le point central de notre vision de l'enfant et de la structure organisationnelle de la crèche. Il est donc essentiel de saisir notre travail dans une dynamique continue, qui s'alimente des échanges au sein de l'équipe et à l'extérieur afin de rester vigilantes à ne pas installer une organisation définitive du travail au quotidien.

Placer l'enfant au centre de notre accueil exprime notre souhait de respecter toutes les étapes de son développement.

Dès lors les principes d'action dans la crèche sont :

Pour les enfants :

- Garantir la continuité dans la relation et les situations vécues afin d'aider l'enfant à trouver ses repères ;
- Garantir le respect des étapes de développement de chaque enfant par le soutien relationnel ainsi que par l'aménagement de l'environnement en fonction de leurs compétences ;
- Encourager le développement de la sécurité de base dans les gestes quotidiens, dans les aménagements afin de favoriser la confiance en soi de chaque enfant ;
- Permettre la prise de conscience de l'enfant et de son environnement en le laissant devenir acteur de ses découvertes tout en l'accompagnant verbalement. Grâce aux découvertes et au soutien reçu, l'enfant acquiert petit à petit de l'autonomie ;
- Surveiller l'état de santé ;

Pour les adultes :

- Garantir une continuité dans l'accompagnement notamment par la mise en place d'une équipe de puéricultrices fixes;
- Encourager l'aspect professionnel de l'accompagnement par les réunions, les formations, les supervisions en lien avec l'expérience acquise au quotidien;
- Penser l'organisation du travail en fonction des besoins des enfants et des réalités d'accueil au quotidien ;
- Travailler en partenariat avec les parents.

Ces principes sont mis à l'épreuve chaque jour. Ceux-ci nous servent de repères afin de bien observer le vécu de chaque enfant et l'organisation concrète de la crèche.



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

2. Organisation de la crèche

2.1. Les adultes avec et autour des enfants

- Les parents sont présents au quotidien de leur enfant. Ils sont identifiés comme premiers intervenants et le dialogue de l'équipe avec eux est primordial ;
- Les puéricultrices, qui sont au nombre de 9, sont les personnes de la crèche qui sont omniprésentes dans le quotidien des enfants. Elles accompagnent tous les moments d'éveil de l'enfant et gèrent le déroulement de la journée pour tout le groupe.
- L'équipe médico-sociale, une infirmière, et ponctuellement un médecin généraliste ainsi qu'un pédiatre, veillent à la santé de chaque enfant et de la collectivité et au soutien des puéricultrices.
- La directrice, assistante sociale, assure la gestion de la crèche dans sa totalité.

Des stagiaires puéricultrices sont aussi présentes auprès des enfants dans le cadre de leur apprentissage professionnel. Celles-ci sont présentes à la crèche pendant les périodes scolaires. Elles travaillent avec les puéricultrices et sous leur direction ; elles ne sont pas laissées seules avec les enfants. L'école est soucieuse de garantir une certaine durée de stage afin de ne pas perturber les enfants par des rotations trop nombreuses de stagiaires. La présence constante du personnel, stable et référant pour les enfants, est déterminante pour le maintien de la sécurité affective des enfants lors de changements de stagiaires. Celles-ci sont amenées progressivement à intervenir auprès des enfants (câlins, activités,...) sous la responsabilité des puéricultrices. L'école désigne une monitrice de stage qui encadre et évalue les élèves dans leur formation pratique au sein de la crèche. La présence de stagiaires apporte une plus value à la crèche : plus de bras pour cajoler, plus de mains pour donner à manger, plus de surveillance pour aller promener, plus de temps pour faire des jeux ou des activités avec les plus grands...

La collaboration avec une école fortement impliquée dans la formation des puéricultrices amène aussi le personnel à actualiser ses connaissances et à repenser ses pratiques. C'est aussi l'occasion pour les membres de l'équipe de partager leur expertise et leur savoir-faire. Par ailleurs, durant leur stage à la crèche, les stagiaires sont intégrées à l'équipe de professionnelle de la crèche. Dès lors, elles sont soumises comme le personnel au secret professionnel. Ce qui implique que tout ce qui est échangé au sein de la crèche est confidentiel.

Toutefois, certaines données relatives à l'enfant pourront être nécessaires quant à la rédaction du rapport de stage du stagiaire. L'équipe de Pomme d'Happy ainsi que les professeurs de puériculture garantissent le plus strict anonymat concernant ces données.

Nous espérons ainsi répondre au mieux aux besoins de confidentialité des parents mais aussi aux besoins de formation des stagiaires avec lesquels nous avons aussi une convention crèche-école.



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

2.2. Réunions et formations

2.2.1. Les différentes réunions

Des réunions régulières soutiennent le travail d'accueil quotidien :

- Réunion d'équipe : toute l'équipe est réunie en présentiel ou en distanciel une fois toutes les 6 à 8 semaines. Celle-ci est destinée pour les questions de fonctionnement et les projets globaux.
- Réunion de coordination : avec 4 membres (3 puéricultrices) de l'équipe et la directrice s'organisent une fois par semaine afin de faire le point sur des questions organisationnelles. Des problématiques propres à une section peuvent être abordées en équipe réduite. Ces réunions ont également pour objectif d'échanger des informations et de se concerter sur l'évolution des enfants, les changements de section à préparer, les pratiques à modifier, le matériel à acheter.
- Les supervisions ;
- Deux à trois journées pédagogiques par an.

2.2.2. Une politique de formation

Le travail de chaque membre du personnel de la crèche, quelle que soit sa fonction, est axé sur le bien-être des enfants. La répartition du personnel, le partage des tâches, les horaires, les congés, sont pensés de manière à ne pas léser les enfants et à les perturber le moins possible. Quelle que soit sa fonction ou sa formation de base, chaque membre du personnel est invité à s'inscrire dans un processus de formation continuée en lui permettant de parfaire ses connaissances ou de les mettre à jour, de prendre du recul par rapport à ses pratiques et à son vécu professionnel, afin d'améliorer la qualité de l'accueil dans ses différents aspects.

Le choix des formations est basé sur la demande du personnel ou sur les propositions de la direction déterminées par les centres d'intérêt ou les besoins particuliers identifiés. Ces formations se font généralement à l'extérieur de la crèche, une personne à la fois, l'accueil des enfants devant se poursuivre dans de bonnes conditions. Trois fois par an, le personnel se réserve une journée pédagogique qui permet au personnel au complet de partager les acquis de formation, de discuter de changements à apporter, d'aborder une problématique particulière en équipe ou avec un «expert», de continuer à travailler son projet pédagogique...

2.3. Relation et accueil des parents

Accueillir un enfant en crèche, c'est aussi accueillir sa famille qui adhère au projet pédagogique de la crèche.

Afin de mener à bien notre mission, l'équipe pédagogique est consciente de l'importance d'établir une relation de confiance avec les parents, du besoin de dialoguer avec les parents à propos de leur enfant et de ce que vit l'enfant dans chacun des milieux (familial et d'accueil). Elle est également consciente de la difficulté d'écouter le parent sans interpréter, ni juger ; ainsi que du problème de la frontière entre le privé et le professionnel. Le personnel de la



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

crèche ainsi que les stagiaires sont tenus au secret professionnel. Les données de la vie privée confiées à l'une ou l'autre personne de l'équipe ne sont partagées en toute transparence que pour permettre un ajustement de l'accueil, et uniquement avec les parents.

Les parents, références primordiales auprès de l'enfant, ont leur place à différents niveaux :

- dès l'inscription, dans l'échange avec la directrice et l'infirmière, ils sont informés et écoutés sur l'accueil et le projet pédagogique de la crèche et du ROI.
- lors de la signature du contrat d'accueil.
- durant la mise en route de la familiarisation, une première rencontre est organisée par les puéricultrices de la section. La période de familiarisation laisse une grande place au dialogue avec chacun des parents.
- Pendant le temps d'accueil, il existe des outils pour communiquer avec les différents acteurs présents au sein de la crèche:

* les rencontres journalières lors de l'arrivée et du départ de l'enfant. Si les contacts quotidiens se déroulent aisément en section ou à l'accueil, il peut arriver que parent et/ou personnel aient besoin de se retrouver à l'écart de la vie collective pour s'entretenir de l'enfant ou de toute préoccupation liée directement ou indirectement à son accueil en crèche. Ces rencontres sont toujours possibles ; elles font l'objet d'un rendez-vous si l'organisation des uns et des autres le permet.

* la disponibilité de l'infirmière et/ou de la directrice, qui outre les nécessités administratives, se marque par une attention aux rencontres et aux interpellations.

* « le cahier de vie » où chacune des parties s'ils le souhaitent (le parent et les puéricultrices) notent les informations et observations qui soutiennent la vie de l'enfant dans son milieu d'accueil. Cet outil permet une relation suivie des enfants par tout le personnel. Lorsque les parents viennent chercher l'enfant, la puéricultrice présente peut ainsi donner le compte rendu de la journée de l'enfant et rendre le carnet de communication aux parents afin d'y noter le vécu de l'enfant à la maison. Ce carnet est présent principalement chez les cocons.

* une ou deux réunion(s) de parents par an ; elle porte sur un sujet relatif à la petite enfance ou à la vie à la crèche ; elle peut être simplement festive !

3. Une vie saine

3.1. L'alimentation

Chez Pomme d'Happy le moment du repas est considéré comme un moment important de la journée : convivialité, éveil des sens (visuel, olfactif, gustatif), apprentissage sont au menu.

La crèche collabore avec un traiteur extérieur, « Duo Catering ».



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

L'alimentation proposée se veut être :

- *Saine*
- *Variée*
- *De saison*
- Adaptée aux besoins de croissance et donc équilibrée.

L'eau sera l'unique boisson proposée aux enfants.

En ce qui concerne l'alimentation lactée des plus jeunes, le choix des parents est respecté.

Pour les mamans qui ont choisi d'allaiter, la crèche s'est organisée pour les accueillir et les soutenir :

- un « espace allaitement » est aménagé au 1^{er} étage,
- un frigo et un congélateur sont mis à votre disposition pour la conservation du lait maternel,
- Des chauffe-biberons sont prévus pour la remise à température du lait.

3.2. Le suivi de la santé

La surveillance médicale préventive des enfants est assurée selon les recommandations de l'ONE. Trois types de suivi médical sont proposés aux familles :

- *Le suivi obligatoire* : l'enfant sera examiné à son entrée, à 9 et à 18 mois et avant sa sortie
- *Le suivi préventif* : l'enfant sera examiné à son entrée, à 3 mois, à 4 mois, à 9 mois, à 12 mois, à 15 mois, à 18 mois, à 24 mois, à 30 mois
- *Le suivi des vaccinations* : vous pouvez aussi choisir de faire vacciner votre enfant à la crèche.

L'enfant étant au centre de nos préoccupations, il est important d'instaurer une étroite collaboration entre les parents, les puéricultrices, l'infirmière et le médecin du milieu d'accueil. L'infirmière et les puéricultrices veillent à créer un lien affectif apaisant afin que ces consultations soient agréables pour tous. Des petits rituels sont donc créés sous forme de jeu avant la consultation comme par exemple peser les enfants en section et en chanson.

Dès lors :

- la consultation est organisée soit le mardi après-midi soit le jeudi.
- lors de la première consultation, la présence d'un parent ou des deux est vivement souhaitée afin de faire connaissance avec l'équipe médicale ;
- les parents sont invités, par courrier ou par mail , à participer aux consultations suivantes ; si les parents sont d'ans l'impossibilité d'être présents et en fonction de l'organisation, une puéricultrice accompagnera l'enfant. Il est important pour l'équipe, que l'enfant se sente « sécurisée » à tout moment.
- le carnet de santé de l'enfant étant un document de référence dans le suivi de la santé, nous vous demandons d'être attentif à ce qu'il accompagne l'enfant le jour de la consultation, comme tous les autres jours de présence à la crèche. Cette demande est



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

d'autant plus importante si l'enfant doit être vacciné. En cas d'oubli du carnet de santé, et de non présence d'un parent, la vaccination sera reportée à la consultation suivante.

3.3. L'hygiène individuelle

Dès le plus jeune âge de l'enfant, il est recommandé d'éduquer les enfants à une hygiène corporelle individuelle en fonction de leurs capacités.

Pour ce faire, les puéricultrices lavent les mains des enfants et apprennent ensuite aux enfants à le faire seul à différents moments de la journée, ex : avant les repas, après les repas, après avoir été aux toilettes,...

Partie II. Les Sections

La crèche Pomme d'Happy est composée de 3 sections dont :

- une section de Bébé « les Cocons » (3mois à 12 mois)
- de deux sections dites semi-verticales Chenilles et Papillons (environ 12mois→36mois).

Le fonctionnement en section semi-verticale présente de nombreux avantages:

- une diminution du stress chez les enfants, en réduisant le nombre de changement de section lors de leur séjour à la crèche ;
- une plus grande stabilité du groupe ;
- création d'une dynamique entre enfants d'âges différents ;
- une stabilité au sein du trinôme encadrant votre enfant,
- une continuité du respect du rythme propre à votre enfant (sieste, repas,...)

Les sections semi-verticales sont organisées pour que « petits-moyens » et « grands » trouvent leur place dans les activités. En effet, ce qui fait sens à un enfant d'un an n'est pas nécessairement compatible avec ce que recherchent des enfants de plus de deux ans.

Les puéricultrices veilleront à maintenir une réflexion approfondie sur les différents besoins et intérêts des enfants en sections semi-verticales.

Différents espaces seront aménagés, respectant les besoins de chaque tranche d'âge et assurant la sécurité de chacun. L'espace sera modifié en fonction des besoins du groupe. Les puéricultrices seront attentives à ne pas limiter les jeux des grands tout en préservant la sécurité des plus petits.

Certaines activités seront proposées : comptines, danses, histoires, sorties au jardin,...

L'espace, le matériel, l'aménagement et l'horaire de la journée seront tous adaptés aux besoins de chaque enfant.

Tout est mis en oeuvre pour permettre aux plus âgés d'intervenir auprès des plus petits et vice versa. L'apprentissage du respect de chacun est une priorité. Chaque enfant est unique et respecté en tant que tel.



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

1. Les Cocons : de 3 mois jusqu'à environ 12 mois

Prendre le temps de se dire au revoir Christine Schultz

« Papa ou maman Pour que je puisse découvrir mon nouvel univers, écoute... J'aimerais visiter la crèche "Pomme d'Happy " avec toi, Faire connaissance des personnes avec toi, Tu sais, j'ai envie de rester, mais je n'ai pas envie d'être séparé de toi. Ne me gronde pas si j'ai le coeur gros, si je pleure et si la crèche ne m'enchant pas dès le premier jour. Si je pouvais emporter un objet chéri, je me sentirai un peu plus rassuré. Ne pars pas en cachette derrière mon dos, je serai affolé, Je n'oserai plus te quitter des yeux, de peur que tu disparaisses à nouveau. Quand je me sentirai bien, ne fais pas durer les au revoir Comme si c'était moi qui te laissais, Dis-moi à quel moment tu viendras me chercher, je ne connais pas les heures Et le temps me paraît plus long qu'à toi. J'aimerais que tu me racontes ce que tu as fais pendant mon absence, J'aimerais que tu me laisses un peu de temps pour venir vers toi. Tu sais, moi aussi j'aurai des choses à te raconter. Alors dis-moi que nous prendrons le temps de nous parler, Le temps de nous retrouver... ».

1.1. La familiarisation : faire connaissance

Pour la majorité des enfants, l'entrée en crèche coïncide avec la fin du congé de maternité, d'allaitement ou parental de leur maman ou du papa.

Cet évènement constitue un grand changement dans la vie de l'enfant et de ses parents.

Pour vous parent, c'est une période qui peut entraîner un grand stress et de l'insécurité où tous les sentiments se mêlent : première grande séparation avec votre tout petit, reprise du travail, nouvelle organisation de la vie familiale,... Pour l'enfant, quel que soit son âge, passer d'un lieu de vie à un autre ne va pas de soi. Il est essentiel de bien réfléchir les modalités de transition de l'un à l'autre car la continuité de ces expériences doit être assurée.

La familiarisation est un moment de rencontre entre le professionnel(le), l'enfant et sa famille. Elle permet la construction de nouveaux liens entre les différentes parties. L'enjeu est de parvenir à tisser cette multiplicité de liens tout en veillant à reconnaître ceux déjà existants.

Accueillir l'enfant, c'est donc prendre en compte d'emblée l'enfant et sa famille.

La familiarisation est indispensable pour chaque enfant. Cet accueil est un moment qui se prépare.

Pour que cette période de transition se passe au mieux, plusieurs moments de familiarisation préalable à l'entrée en crèche sont organisés. La présence du parent ou des deux parents est vivement souhaitée. Cette période de familiarisation se fera endéans les 15 jours avant l'entrée effective de l'enfant à la crèche. La durée de cette période de familiarisation(2semaines) dépendra de la réaction de chaque enfant, jusqu'à ce qu'un réel climat de confiance soit établi.

Les puéricultrices veillent particulièrement à assurer la sécurité physique et psychique de chacun. Elles reconnaissent l'importance des repères. Les repères spatiaux : un coin doux que l'enfant retrouve chaque jour dès l'accueil du matin, dans ses temps d'éveil, son lit personnalisé et le lieu de soins (changes). Les repères liés aux puéricultrices qui par leur



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

présence constante dans les soins et les temps d'éveil permettront à l'enfant de trouver un point d'appui, une sécurité pour pouvoir se « poser » à la crèche.

La musique a une place particulière au sein de Pomme d'happy. Elle favorise le lien social et permet d'inclure une mixité culturelle existante au sein de la crèche. C'est pourquoi, il est important pour les puéricultrices de connaître les chansons, musiques qui colorent votre quotidien avec votre et/ou vos enfants. Vous pouvez si le souhaitez nous apporter un cd qui accompagnera votre enfant tout au long de son parcours au sein de Pomme d'happy et qui assurera un lien supplémentaire entre la maison et la crèche.

Concrètement, dans un premier temps, l'enfant vient passer plusieurs moments avec son ou ses parent(s) à la crèche. Ces premières visites se déroulent entre 9h30 et 11h00 ou entre 13h et 14h30. Vous serez accueillis par l'équipe des puéricultrices de la section. En effet, ce qui est familier pour votre enfant, c'est vous, ses parents, votre manière de vous comporter avec lui, vos paroles, vos rituels... Tous ces éléments constituent sa sécurité. Il est donc primordial que ce soient vous qui l'introduisiez dans la crèche et qui lui présentiez son nouvel univers, les puéricultrices, les petits copains... En venant plusieurs jours avec lui, cet univers deviendra familier pour votre enfant et il se construira de nouveaux repères qui lui permettront de vivre plus sereinement son entrée en crèche.

Durant ces moments, votre implication nous semble essentielle en vous occupant du change, du repas, de la mise au lit... En effet, tous ces gestes réalisés une première fois par vous dans ce nouvel espace de vie rassureront votre enfant.

Grace à ces moments partagés, votre enfant sera plus serein lorsque vous nous le confierez.

1.2. Entrée à la crèche

1.2.1. Le temps d'accueil

Dès votre arrivée le matin, une puéricultrice accueillera votre enfant dans l'espace « accueil » de la section des cocons. Un coussin à langer est mis à votre disposition afin de déshabiller aisément votre enfant et de ranger ses effets personnels dans son casier.

Accueil en trois temps :

Il est important de reformuler aux parents le sens de cette manière d'accueillir :

- * c'est reconnaître la relation à deux (l'enfant et son parent) ;
- * l'ouvrir à trois (la présence de la puéricultrice), sans oublier l'enfant dans notre dialogue avec son parent ;
- * la faire passer à deux (l'enfant et la puéricultrice). Ainsi, lorsque le parent quitte la section, il est déjà en lien avec un autre adulte.

Le temps consacré à la séparation doit être limité dans le temps. Il est consacré à l'échange des informations utiles (heure du lever, heure du dernier biberon, heure du retour, toute information importante relative à la santé de l'enfant) et au moment de séparation. Ce temps ne peut en aucun cas entraver les activités des enfants de la section. La présence prolongée du parent n'aide pas l'enfant à bien commencer sa journée en crèche. La puéricultrice veillera à bien installer des balises tant pour l'enfant que pour le parent.

L'enfant arrive en crèche en ayant bu son biberon du matin à la maison.



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

1.2.2. Activités et aménagement de l'espace

L'aménagement de l'environnement matériel est conçu pour :

- garantir un contact visuel entre enfant et adulte ;
- permettre des moments privilégiés entre l'adulte et l'enfant ;
- offrir à chaque enfant les conditions de sécurité psychique et physique dans ses activités ;
- offrir une richesse et une variété d'expérimentations ;
- permettre des activités et des rythmes différenciés selon les enfants ;
- favoriser les interactions entre enfants ;
- favoriser les échanges avec les parents sans empiéter sur la zone d'activités des enfants.

L'aménagement de l'espace de la section des Cocons se compose de tapis de sols, de tapis d'éveil et de coussins variés (matières, couleurs, sensoriels,...) Il propose des coins doux où votre enfant pourra évoluer en douceur et se mouvoir dans un espace répondant à ses besoins.

La musique accompagne quotidiennement votre enfant en renforçant l'ambiance zen, cocon et de détente. Relax et balancelles font partie de notre matériel de puériculture.

Cependant, nous favorisons au maximum la position couchée afin de donner à votre enfant la possibilité de vivre son développement psychomoteur le plus harmonieusement possible. Il est en effet reconnu que c'est à partir de la position couché dorsal, qui favorise le relâchement et les appuis, que l'enfant va petit à petit se mobiliser à son rythme et mettre en route toutes ses compétences de mouvements et de manipulations : **l'enfant accède à ces acquisitions par lui-même**. L'enfant ne sera pas déposé dans une position qu'il n'a pas acquies lui-même.

Outre la richesse de l'expérience motrice qui se fait, c'est tout le développement psychique de l'enfant qui est concerné (son "vouloir", le sentiment d'efficacité et de confiance).

- Matériel

Le matériel choisi est adapté à l'âge des enfants et donc de leur développement psychomoteur (relax, chaises, tapis, balancelle...).

Le matériel ludique et éducatif est varié, coloré, approprié, sécurisé et suffisant. Au niveau des jeux/jouets, c'est le sensoriel qui est souligné (tissus, hochets légers et variés), puis après tous les objets/hochets qui favorisent la manipulation et l'exploration.

Les portiques sont utilisés en fonction des besoins des enfants.

Un mur des familles positionné à la hauteur des bébés est mis en place afin de renforcer la sécurité affective de l'enfant.

- Présence de l'adulte

Au niveau relationnel, l'objectif est de permettre à chaque enfant d'être bien avec lui-même, d'acquies sa sécurité de base c'est-à-dire de pouvoir exercer ses compétences et d'être dans son rythme.

Cela demande à l'adulte :

- * une **qualité de présence et d'attention** à chacun, en "jouant" sur la proximité/distance.
- * un travail particulier au niveau de l'accompagnement psycho-corporel des enfants: qualité du "portage", repères dans les gestes.
- * une nécessité de **prévenir l'enfant** de ce qui va lui arriver et de verbaliser à propos des événements qui le concerne (le prendre, le moucher, s'éloigner,...)



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

* d'être attentif à ce que vit l'enfant individuellement, tenant compte de son "état" de l'instant, la puéricultrice répond à son besoin de la meilleure façon :

→ en respectant toujours le **rythme propre et les compétences** de chaque enfant (temps d'éveil, sommeil, repas, ...)

→ par la reconnaissance du « besoin de succion » et de sécurité. La tétine et le doudou seront disponibles tout au long de la journée si nécessaire.

- Les outils

Un outil sert à accompagner l'accordage de la puéricultrice au rythme d'éveil de l'enfant:

- la "feuille d'observation". Elle est remplie conjointement par les deux puéricultrices.

Elle est d'une grande utilité pour : les repères par rapport à l'enfant, l'échange avec les parents, les relais lors du changement des puéricultrices.

- Le cahier de vie est un outil important jusqu'à ce que l'enfant soit régulier dans son rythme de repas, de siestes. Les parents pourront y noter chaque matin l'heure du réveil, du dernier repas/biberon, de l'heure du retour. Mais aussi un petit mot supplémentaire si ils le souhaitent pour assurer le lien entre la maison et la crèche. Ce cahier est remis chaque soir aux parents avec un petit descriptif attentionné de la journée de l'enfant.

1.3. L'alimentation

1.3.1. Les biberons

La puéricultrice est à la fois attentive à structurer les temps de repas de l'enfant en tenant compte de l'heure de son premier repas et de ses siestes.

Le temps du repas qu'il soit au biberon ou à la cuillère se passera autant que possible dans le calme et la convivialité au sein de la section afin de passer un moment privilégié avec l'enfant qui mange. Cela permet toujours d'assurer un contact visuel et une présence au sein du groupe.

Jusqu'à 5-6 mois, les bébés sont nourris au lait. Les mamans, qui souhaitent continuer d'allaiter leur enfant après leur reprise du travail, peuvent venir à la crèche. Les moments prévus pour l'allaitement sont convenus de commun accord entre la maman et la puéricultrice, en fonction du rythme de l'enfant. Au besoin, la puéricultrice contacte la maman par téléphone entre les tétées prévues. En cas d'empêchement, l'enfant recevra son lait maternel au biberon.

1.3.2. Les repas à la cuillère

Au moment du sevrage, les aliments solides sont introduits progressivement, selon un schéma établi en accord entre la crèche et les parents, selon les consignes du médecin de la crèche et/ou du médecin de l'enfant. Ce passage se fait en accordage avec les compétences de l'enfant, en accord avec les parents car c'est avec eux que débute cet apprentissage à la maison. Dès lors, chaque parent doit nous prévenir de cette évolution et convenir avec les puéricultrices de l'organisation pratique de cette nouvelle acquisition.

Tout au long de la journée, biberons/becs verseurs d'eau sont proposés fréquemment.



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

1.4. Les soins quotidiens

Les changes, le déshabillage et l'habillage de l'enfant, le portage... sont autant de moments privilégiés dans la relation individuelle. La qualité des gestes, l'accordage aux compétences de chaque enfant et la possibilité de donner un "message" sécurisant et une présence attentive sont autant d'éléments à favoriser lors de ces soins.

1.5. Le sommeil

Le temps de repos de l'enfant se fait à son rythme, suivant ses besoins. La puéricultrice veille à connaître les besoins et le rythme de chaque enfant. Cela lui permet d'être, ensuite, dans une meilleure qualité d'éveil.

L'on part des habitudes de l'enfant lors de son arrivée à la crèche, avec l'idée de lui permettre de pouvoir s'endormir seul, dans son lit, dans la chambre, accompagné si besoin de ses objets transitionnels.

Ce passage se fait parfois très progressivement pour certains enfants (sur les tapis de la section, dans les bras...).

Chaque chambre est munie d'une veilleuse musicale qui est utilisée en fonction des besoins de chaque enfant.

2. Les Chenilles et Papillons- sections verticales (environ de 12 à 36 mois)

2.1 Le changement de section

Lorsque viendra le moment pour votre enfant de descendre de la section des cocoons, à la section des chenilles ou des papillons, la transition se fera sur une période de 5 jours.

Selon vos disponibilités, vous serez invité, avec votre enfant, à venir visiter la section, rencontrer les puéricultrices qui vous expliqueront le fonctionnement de la section. Vous serez invité à leur parler de votre enfant et elles répondront à toute vos questions.

Nous prenons une période de 5 jours pour cette transition pour laisser le temps à votre enfant de se familiariser avec son nouvel environnement, ses puéricultrices, copains et moment de la journée.

Le premier jour, votre enfant descendra un moment avec l'une des puéricultrices des cocoons.

Ce moment permet :

- à l'enfant, de découvrir sa future section tout en gardant sa puéricultrice (maintiens de sa sécurité affective) ;
- un échange entre les puéricultrices, incluant l'enfant afin qu'il commence à créer un lien tout en étant soutenu ;
- permettre à l'enfant d'aller à la rencontre, tout en douceur, des autres enfants.

Les jours suivants, l'enfant descendra seul passer des moments de plus en plus grands dans sa future section pour être totalement intégré au groupe.



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

Durant toute sa familiarisation, les puéricultrices resteront à l'écoute du rythme et des besoins de l'enfant.

Lorsqu'un nouvel enfant externe sera accueilli, la même familiarisation que chez les cocoons sera mise en application.

2.2. Le temps d'accueil

L'accueil du matin (entre 7h45 et 9h30) est un temps de transition entre la famille et la crèche. Ce moment est un temps privilégié pour les transmissions. Pour cela, le parent est invité à entrer dans l'espace accueil avec son enfant afin de passer le relais à une puéricultrice. Le parent transmet les informations essentielles pour la bonne prise en charge de son enfant (heure de lever et de petit déjeuner, qualité du sommeil, santé, particularité de la journée : heure de retour et personne qui viendra chercher l'enfant, ...). Cette séparation de l'enfant d'avec son parent est accompagnée par la puéricultrice qui est attentive à « mettre des mots » sur les émotions vécues par l'enfant dans une position respectueuse et seconde par rapport aux parents.

Il est dès lors très important de respecter les horaires d'accueil afin de permettre aux professionnels d'offrir à l'enfant et à son parent le meilleur accueil possible.

De même « l'au revoir » du soir permet d'assurer la transition. Une puéricultrice transmettra les informations utiles au parent en présence de l'enfant afin d'assurer la continuité. Par ailleurs, un tableau blanc est disposé dans chaque coin accueil de chaque section et reprend toutes les informations utiles. Nous vous invitons à le regarder quotidiennement.

Enfin, si votre enfant devez être absent, nous vous demandons de prévenir la section de votre enfant afin de leur permettre de s'organiser au mieux.

2.2.1. Activités et aménagement de l'espace

Jouer est une activité à part entière. En jouant, l'enfant découvre son corps, son environnement, ... Les possibilités du jeune enfant sont nombreuses et il les utilisera de manière optimale si on lui laisse l'opportunité de réaliser son activité librement, spontanément tout en veillant à sa sécurité physique et affective. En se déplaçant librement, il découvre l'équilibre, l'assurance de ses mouvements, la prudence. En manipulant les objets, en observant, en expérimentant et en répétant ses expériences, il découvre les lois de la gravité, la mise en mouvement, les différences de textures, de densité, de résistance...

Le rôle de la puéricultrice auprès de l'enfant n'est pas de lui apprendre les choses, de le diriger, mais bien de lui procurer différents moments d'expérimentation, de le soutenir avec bienveillance, et l'encourager du regard et de la parole.

La puéricultrice n'organise donc pas tout le temps des « activités dirigées », mais seulement à certains moments de la journée et sans obligation de participer ni de résultat !

Le temps le plus effectif pour l'enfant est occupé par des activités libres. Pour se faire, nous proposons à l'enfant un espace ouvert où il peut circuler librement et changer d'activité comme bon lui semble.

Ce sont les puéricultrices qui agencent la pièce dans laquelle les enfants vont à la fois prendre leurs repères et aussi pouvoir bouger les choses, les transformer.



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

Il y a des modules fixes, avec des possibilités notamment de grimper, de sauter, ... et des modules moteurs mobiles qui permettent aux enfants de bouger et d'expérimenter de nouvelles choses.

C'est par la variété des expériences de manipulation et de jeux que l'enfant augmente ses compétences motrices et cognitives.

Ces temps de jeux libres sont aussi l'occasion pour chaque enfant de vivre la rencontre avec ses pairs: dans le jeu, les interactions et les confrontations.

Dans ces section sont également prévus:

- un coin bibliothèque,
- un coin créatif (plasticine, coloriage, peinture) : éveil du sensoriel, de la vue, du toucher, sensation, ...
- des objets qui sont plus doux (matelas, coussins, peluches, tissus...),
- des objets qui amènent à la manipulation (boîtes de récupération, petits objets, ...), puzzle,
- des jeux de constructions (gros cubes, briques Wesco, boîtes de chaussures,...),
- des jeux de cache-cache (caisse en carton, table recouverte de couverture,...),
- des objets qui touchent plus l'aspect des jeux représentatifs et symboliques (dînette, poupées, magasin et cuisine en bois...),
- des photos, images qui éveillent la curiosité des petits,
- un mur des familles afin de renforcer la sécurité affective de l'enfant.

La puéricultrice observe l'enfant tout au long de son activité en étant toujours disponible, prête à répondre à ses sollicitations. C'est sur base de cette observation que la puéricultrice sera le plus capable d'ajuster au mieux le matériel proposé et /ou de le changer plus fréquemment.

Parfois, elle prendra l'initiative d'un chant, d'un jeu de doigts, d'une ronde, d'un jeu psychomoteur, d'une activité verbale autour du livre, d'un atelier peinture pour le plaisir des enfants..., encore faut-il qu'ils soient preneurs à ce moment précis, qu'ils ne soient pas pris dans leur propre activité.

Enfin, dès que la météo nous le permet, nous essayons:

- soit de partir en promenade à pieds ou en poussettes ;
- soit de profiter du jardin où ils peuvent explorer à leur guise le petit toboggan, les jeux à pousser, les coquilles (d'eau ou de balles), ...

2.3. L'alimentation

C'est un moment privilégié de découverte des goûts, des différentes consistances, couleurs, odeurs.

Avant chaque passage à table, les enfants se lavent les mains, avec l'aide de la puéricultrice, au petit évier adapté à leur taille dès que la psychomotricité de l'enfant le permet afin qu'il soit à l'aise, comprenne ce qu'il fait et ait la capacité d'être acteur(se pencher, frotter mains en même temps).

Lors des repas, les enfants sont tous confortablement installés sur de petites chaises avec/ou sans accoudoirs qui leur garantissent une bonne assise.

Le repas au cours de la journée sont au nombre de 3 :

1. Le potage : servi dans un premier temps au gobelet et enfin au bol.



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

2. Le dîner : la consistance des aliments est progressive de l'écrasé aux morceaux. Le dîner est tenu au chaud pour les enfants qui sont à la sieste. Le lundi, le mercredi et le vendredi sont des repas en morceaux. Le mardi et le jeudi des purées sont au menu.

3. Le goûter : passage de la panade à la diversité des fruits en morceaux.

L'eau termine chaque repas et est régulièrement proposée tout au long de la journée.

2.4. Les soins quotidiens

Les changes, le déshabillage et l'habillage de l'enfant,... sont autant de moments privilégiés dans la relation individuelle. La qualité des gestes, l'accordage aux compétences de chaque enfant et la possibilité de donner un "message" sécurisant et une présence attentive sont autant d'éléments à favoriser lors de ces soins.

2.5. Le sommeil

Le rythme de chaque enfant est respecté. Cela implique que chaque enfant peut faire s'il le désire une sieste quand il le souhaite. La puéricultrice sera attentive aux signes de fatigue (frottement des yeux, pleurs...). Elle l'accompagnera au sommeil en respectant les rituels de la maison (doudou, tétine, chanson...). Et ceci même si une activité est organisée ou si l'heure du repas approche (son repas lui sera proposé à son réveil).

A contrario si un enfant refuse de dormir au sein de la chambre ou si l'endormissement est difficile, les professionnelles lui proposent de se reposer et ou de dormir dans un coin de la section aménagé avec des coussins. Il ne sera donc pas couché dans son lit à barreau ou couchette. Cette mesure sera d'application jusqu'à ce l'enfant se sente sûr de dormir dans la chambre.

2.6. L'acquisition de la propreté

L'apprentissage de la propreté est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. Il doit être amené dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne pas être perçu comme une contrainte.

L'apprentissage du pot et des toilettes se fera progressivement en fonction de la maturité de chaque enfant et selon le signal donné tant par les parents que par l'enfant lui-même. Pour les demandeurs d'explorer le petit pot ou la petite toilette, la puéricultrice l'accompagnera dans cet apprentissage, sans jamais être forcé.

Dès que l'enfant montre des signes à la maison, nous poursuivrons à la crèche.

Partie III : Les Projets transversaux au sein de la crèche

Le mur des familles

Le mur des familles est un endroit dans la section où chaque famille est représentée, le plus souvent par des photos apportées par la famille. Il présente de nombreux avantages, sur divers plans :



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

- rendre visible pour tous l'environnement de chaque enfant et de sa famille, ce qui contribue à une meilleure (re)connaissance les un·e·s des autres ;
- rendre visible et valoriser la diversité des familles fréquentant le lieu d'accueil ;
- susciter des échanges entre les enfants, les parents et les professionnel·le·s ;
- conserver une place symbolique aux enfants qui fréquentent le lieu d'accueil de manière plus irrégulière.

A l'entrée en crèche de votre enfant, nous vous demandons de nous apporter 4-5 photos de la famille proche de votre enfant (parents, fraterie, animal domestique). Elles seront plastifiées et affichées sur un mur de la section à hauteur des enfants.

Lors du passage chez les Chenilles ou les Papillons, votre enfant aura grandi, nous vous demandons de renouveler ces photos. Elles seront toujours affichés à hauteur des enfants.

Lecture individualisée

Une fois par semaine vers 10h00, chaque enfant présent a l'opportunité de profiter d'une ou plusieurs histoires de façon individuelle.

Ce moment s'ajoute aux autres moments de lecture en groupe.

Chez les Cocons, l'activité se déroule en fonction du rythme des enfants.

Chez les Chenilles et les Papillons, les livres sont disposés dans la section suivant un rituel : musique et lecture de la charte .

Les puéricultrices s'installent dans la section et chacun à leur tour les enfants peuvent venir écouter l'histoire choisie sur les genoux ou à côté de celle-ci.

Notre bibliothèque compte environ 80 livres.

Le livre soutient le développement de l'enfant :

- Du langage : un enfant en 1^{ère} primaire connaît, en moyenne, 1500 mots de vocabulaire, un enfant à qui on lit beaucoup, peut avoir 2500 mots.
- De l'attention.
- De l'ouverture culturelle, de l'ouverture sur le monde.

Dans l'histoire, l'enfant peut trouver des réponses à ses questions « Je ne suis pas seul à vivre ça » « quelqu'un d'autre ressent aussi ça... ».

Le respect du livre est un long apprentissage : il faut leur lire des histoires pour qu'il goute au plaisir du moment de la lecture, si on veut retrouver ce « tellement bon » moment, le livre doit rester beau. Un moment de lecture, c'est un moment privilégié.

Enfin, durant la lecture individualisée, les autres enfants regardent calmement les livres mis à leur disposition.

Par ailleurs, chaque enfant qui le souhaite peut amener un livre à lui qu'il pourra regarder à tout moment de la journée.

Le moment massage-relaxation

Une fois par mois, Aline, vient en section pour l'activité massage.

Le moment de massage n'est réalisé que si le parent marque son accord.



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

Ce moment privilégié de détente, ce « temps d'arrêt », de toucher sain apporte une stimulation des différents systèmes (hormonal, circulatoire, respiratoire, gastro-intestinal, immunitaire) et aide à la prise de conscience de son schéma corporel.

Chez les Cocons, elle se déroule le matin avec les enfants qui sont éveillés.

L'enfant est installé sur les genoux d'une puéricultrice et nous lui demandons la permission de lui donner un massage. Un rituel s'installe et nous observons les réactions de l'enfant (mimiques du visage, agitation des membres,...) pour comprendre son accord ou désaccord de recevoir le massage.

Aline réalise un massage des jambes et des pieds avec de l'huile végétale Bio.

Chez les Chenilles et les Papillons, un rituel est aussi instauré, moment de « bonjour » avec la marionnette et musique.

Nous commençons par quelques mouvements dans l'espace, des respirations, des étirements et d'auto-massage.

Ensuite, chaque enfant, qui le souhaite, vient de façon individuelle sur un tapis et reçoit un massage des jambes et des pieds. L'enfant s'installe comme il le souhaite, sur les genoux, sur le tapis, assis ou couché.

Eveil musical

Une fois par semaine, un atelier d'éveil musical sera proposé dans chacune des sections.

Il s'agit d'un rituel visant à se balader dans un univers sonore riche et varié pour aller à la découverte de couleurs sonores et de paysages musicaux : comptines, genres musicaux diversifiés, découverte et manipulation des instruments de musique, apprentissage du rythme,...

Chaque semaine, une proposition de plusieurs instruments (flûte, accordéon diatonique, guimbarde du Vietnam, harmonica, claves, balafon, djembé, castagnettes, bol Tibétain,...) mais aussi de marionnettes à comptines et d'objets du quotidien en lien avec le thème de l'atelier du jour composent ce moment magique.

Aujourd'hui, les enfants évoluent dans un univers sonore saturé, et cette symphonie domestique génère un bruit de fond permanent : radio, télé, téléphones, sonneries, bruits de cuisine, bruits de rue et de circulation automobile,...

Il est important d'en être conscient.

La musique doit être associée à une démarche volontaire et constructive de l'adulte.

L'enfant a également besoin de temps de silence et aime produire des sons et écouter leur effet, puis écouter le silence qui suit ses émissions sonores avec beaucoup de concentration.

Le bébé va, de manière spontanée, donner au son ou à la vibration qu'il produit une prolongation dans ses mouvements corporels afin de les associer.

Il explore sa voix, ses mouvements, et toute l'enfance est traversée par cette recherche aussi bien vocale que des objets qui l'entourent.

Les bébés sont donc très sensibles aux sons et aux rythmes : pour eux, la musique est un langage naturel.



Pomme d'happy asbl
N°d'entreprise BCE :0832245251
Rue du Poirier, 12
1348 Louvain-la-Neuve
Tel : 010/47.93.35
Gsm :0491/52.42.31
@ : pommedhappy@uclouvain.be

Projet pédagogique Pomme d'Happy asbl

Lors de ces ateliers d'éveil musical, l'animation sera conçue en fonction des enfants :

-chez les plus petits, des jeux vocaux, source intarissable de découvertes(bruits de bouche, claquements de langue, vibrations avec les lèvres, on souffle, on aspire, on joue avec les sons, les chansons).

- chez les plus grands, on y retrouvera les jeux de rythmes : on tape dans les mains, sur les cuisses, on tape des pieds, sur un instrument, lentement, rapidement, doucement, très fort,...

L'enfant manipule et expérimente l'univers sonore autour de lui, ce qui lui permet de se constituer un répertoire moteur et auditif à l'aide d'objets du quotidien : gratter, frotter, taper,... le bruit est aussi un défouloir.

Le détournement d'objets pour en faire des objets sonores est évident : au-delà de la voix et du matériel utilisé, faire de la musique ne peut se limiter à l'utilisation de certains instruments appartenant à une liste bien établie.

Jouer avec la musique, c'est mobiliser l'imaginaire, la créativité et l'affectivité.

La musique favorise le lien social, et ses bénéfices cognitifs sont nombreux.

En effet, ces ateliers musicaux permettent à vos enfants de se construire en étant créatifs, de stimuler leur imagination, de développer l'écoute de soi et des autres, de travailler la concentration et la mémoire, de structurer le temps et l'espace, de s'exprimer, de trouver sa place dans le groupe, de favoriser l'ouverture aux autres, de développer le sens critique, sans oublier que la musique prépare à bien des disciplines scolaires (apprentissage de la lecture, du calcul, des langues étrangères,...).